

Cultivons la Solidarité



BRETAGNE

**Des difficultés chez de « jeunes installés »
Gilles Auffret, Roland Josse et Catherine-Emeline Robillard SP-56**

« Je ferai p't'être paysan », c'est un rêve pour beaucoup mais aussi un parcours semé d'embûches.

Aujourd'hui plus d'un tiers des installations aidées sont le fait de personnes non issues du milieu agricole (35 % en 2019 d'après l'observatoire régional de l'installation-transmission). Ce chiffre augmente d'un point par an en moyenne. Nous avons de plus en plus d'appels de jeunes installés (moins de 5 ans) qui ont tout mis dans leur rêve de devenir paysan.

Voici quelques thèmes de réflexion dont ils nous ont fait part : Ils ont découvert un style de vie différent avec peu de lieux de loisirs et une charge de travail importante. Ils ont découvert aussi de vraies différences culturelles : ici, pour régler les choses, mieux vaut une visite qu'un mail qui restera sans réponse. Avec ses nouveaux voisins il vaut mieux prendre le temps de faire connaissance et de comprendre d'où chacun vient, ne pas trop tôt étaler des points de vues engagés type « écolos ».

Un autre risque, économique celui-ci, est de négliger les délais pour une installation. Celle-ci en se prolongeant, voit les objectifs à atteindre décalés et la trésorerie pénalisée.

Il faut prendre le temps de monter un projet chiffré. Ce gros travail est parfois fait dans l'urgence, surtout pour des personnes qui ont peu de pratique et de recul. Ce projet sur le papier devient "LE" projet auquel on va se tenir, s'accrocher, et se mettre des œillères souvent. Des possibilités de le modifier et, pourquoi pas, de réaliser des économies vont passer inaperçues ou ne pas être prises en compte. Du rêve à la mise en œuvre, quelle voie suivre et quelles voix entendre ?

S'il est vrai qu'on peut pécher par excès de certitudes et de confiance, à l'inverse, il peut arriver qu'on se laisse trop influencer et qu'on se détourne du projet de départ. La voie médiane sera de s'inspirer des réussites sans suivre un modèle. On garde ainsi ses propres valeurs et on assume ses responsabilités.

A Solidarité Paysans, nous rencontrons des personnes, des familles, donc toujours des situations individuelles. Loin de nous l'idée ni l'envie de généraliser.

Les situations rencontrées par certains jeunes installés ont souvent des points communs, notamment les faibles revenus des premières années. Actuellement ce qui nous préoccupe c'est lorsque ces difficultés mettent en péril la ferme, et en détruisant des rêves, brisent des parcours de vie.

Et puis, en tant que citoyens et acteurs du monde rural, nous voyons bien que ces nouveaux paysans feront à l'avenir, avec d'autres, le tissu social des campagnes.

Notre vœu est que chacun réussisse et s'épanouisse dans son projet, qu'il soit issu du milieu agricole ou HCF (hors cadre familial) !

Juillet 2021

N° 71

Dans ce numéro :

Edito : P 1

Les difficultés observées chez de « jeunes installés »
Gilles et Roland SP 56

Pages centrales

Rapport d'AG (activité de l'année 2020)
Elisabeth Chambry P 2

Rapport d'AG suite P 3

Le DLA
Annie Le Mercier et
Gilles AUffret SP 22

Dernière page P 4
DLA suite

Karine et son combat
Jacqueline Gauchet et
Marcel Vasnier SP 35

Solidarité Paysans de Bretagne
17 Rue de Brest
35000 Rennes
Téléphone : 02 23 30 46 91

Collège Côtes d'Armor
93, bd Édouard Prigent
22000 Saint-Brieuc
Téléphone : 02 96 78 07 21

Bureau de Rostrenen
32 rue Marcel Sanguy
22110 Rostrenen
Téléphone:02 96 24 58 49

Collège Morbihan
ZA de Keravel
56390 Locquetas
Téléphone : 02 97 67 51 33

Collège Ille et Vilaine
17, Rue de Brest
35000 Rennes
Téléphone : 02 99 50 70 65

Collège du Finistère
Hôtel-Pépinière d'Entreprises
4, zone de Lumunoc'h
29510 Brieuc
Téléphone: 02 29 20 08 09

Directeur de Publication :
Paul RENAULT
ISSN: 1632-6660
<http://www.solidaritepaysans.org>

Imprimerie : Docuword
14 rue des Charmilles
35510 CESSON-SEVIGNE

A ssemblée Générale – 24 juin 2021 : Enfin ensemble !

Après une année 2020 et un début d'année 2021 difficiles, l'assemblée générale a pu rassembler les adhérents de Solidarité Paysans à Merdrignac. C'est avec plaisir que les bénévoles, les salariées et quelques personnes accompagnées se sont retrouvées (environ 75 personnes) pour échanger sur l'activité de l'association et discuter des orientations à venir.



Présentation de l'activité

Nouveaux Appels	Côtes d'Armor	Ille et Vilaine	Morbihan	Finistère	Région
2018	46	51	36	30	163
2019	48	49	21	40	158
2020	41	34	30	24	129
Nbre de suivis total	Côtes d'Armor	Ille et Vilaine	Morbihan	Finistère	Région
2018	112	97	72	72	353
2019	118	109	63	94	384
2020	118	90	67	66	341

Suite à une année 2019 très chargée, 2020 représente un retour à un niveau d'activité proche de la moyenne de ces dernières années. Les exploitations laitières sont majoritairement concernées (près de 50%) comme chaque année avec une progression constante des références laitières dans les situations accompagnées.



Les situations familiales de type « mariés, veufs, séparés » représentent 75 % des accompagnements, Solidarité Paysans accompagne donc principalement des familles.

Concernant la typologie des accompagnements, les arrêts d'activités représentent près de 17 %. Ces situations concernent des personnes qui se reconvertissent ou font valoir leurs droits à la retraite. Les autres situations (83%) concernent donc majoritairement des exploitations en activité.

Les actions collectives

La crise sanitaire a fortement impacté les actions collectives, la plupart des formations ont été reportées. Toutefois l'association s'est organisée pour maintenir les liens avec les personnes accompagnées et s'est adaptée pour poursuivre à distance les échanges indispensables à la vie associative et la poursuite des accompagnements.

1) La formation

Deux journées seulement ont pu être organisées sur les thèmes de la conjoncture agricole, la réforme de la PAC et la comptabilité, (le programme initialement prévu est reporté à 2021).

2) L'accueil des nouveaux bénévoles

Malgré le contexte sanitaire l'arrivée de nouveaux bénévoles est restée très dynamique puisque 16 nouveaux ont pu être accueillis par les différentes équipes départementales.

3) Les actions à destination de l'ensemble des adhérents

Ces actions ont été très limitées en 2020 et les actions prévues souvent annulées. Toutefois entre les périodes de confinement, les groupes de paroles ont perduré, ainsi que les séances de lecture de pratique.

4) Les actions de communication et d'information

A chaque fois que possible l'association a répondu aux sollicitations à deux niveaux :

- Organisation d'interventions pour des organismes partenaires et des établissements d'enseignement : CIVAM (35-56), ADAGE (35), CIAP (22-35), CFTA de Montfort (35), CFPPA du Gros Chêne (56)
- Animation de deux soirées débat dans le Finistère en début 2020.

5) Le projet d'amélioration des conditions de logement

Le soutien de la fondation Abbé Pierre a permis à Solidarité Paysans de développer l'accompagnement sur cette thématique, cela concerne 44 familles. Dans le cadre de ce partenariat une nouvelle action pour répondre à des urgences en lien avec les conséquences de la crise sanitaire pour les plus démunis a été mise en œuvre : distribution de 300 chèques d'une valeur de 10€.

6) Les moyens mis à disposition pour l'ensemble de l'activité

L'engagement des bénévoles concerne le travail en binôme (salarié /bénévole), l'animation et la gestion de l'association.

Il représente 4 389 heures et plus de 66 000 km parcourus. Ces chiffres sont en diminution en raison des restrictions de déplacements et de la moindre valorisation du travail souvent réalisé à distance et moins bien comptabilisé. En 2020, 10 salariées ont été présentes (8.92 ETP).

Suite à l'Assemblée générale : une nouvelle équipe a été élue

L'assemblée générale c'est aussi le lieu des arrivées et des départs pour les administrateurs. Cette année 2021 plusieurs départs : Raymond Robic (22) et François Carré (56) ont terminé leurs mandats d'administrateurs et Jean-Charles Jacopin (29) a cessé depuis avril. Ils ont été vivement remerciés par l'assemblée générale pour leur engagement. Les nouveaux administrateurs ont été élus : Serge Robin (22), Francis Roy (56) et Michel Pottier (29).

Le nouveau conseil d'administration s'est réuni le 6 juillet et un nouveau bureau de l'association a été mis en place. Président : Paul Renault, vice-président : Christine Etienne, trésorier : Martial Philippe, secrétaire : Martine Robert, trésorier-adjoint : Joël Piel, secrétaire-adjoint : Gilles Auffret. Le conseil d'administration accueillera aussi un nouvel « administrateur-stagiaire », Yves Créac'h (29) et d'autres sans doute qui viendront se préparer à prendre le relais de ceux qui partiront l'année prochaine...

Le DLA est clôturé, mais il ouvre sur des chantiers à mettre en œuvre !

Annie Le Mercier SP 22 et Gilles Auffret SP 56

Ce dispositif local d'accompagnement a permis à Solidarité Paysans de Bretagne de vivre sur quelques mois des rencontres de relecture de sa vie associative et de débat afin d'orienter ses choix à venir. Le contexte COVID a pesé, imposant des visios et réunions téléphoniques ; seulement quatre rencontres ont eu lieu en présentiel. Une trentaine de personnes volontaires se sont mobilisées, mais avec une visée constante de se soucier de l'ensemble des membres de l'association. L'animateur Benoit Palacci a proposé des méthodes de travail pour se saisir des sujets repérés, et ces outils resteront utiles pour nos futurs travaux de groupes ...

Le comité de suivi a choisi les sujets qui ont fait l'objet des mises en discussion, sujets complexes susceptibles de provoquer les débats de fond :

- notion de défense des agriculteurs en difficulté
- portage politique de l'association, et les espaces d'analyse politique
- cadre éthique des financements
- fonctionnement démocratique de l'association
- place des personnes accompagnées

On a vu émerger au fur et à mesure du DLA le rôle capital des réunions de collègue, ainsi qu'un besoin qui n'étaient pas dans les radars jusqu'ici : des temps d'échanges entre bénévoles des 4 départements. La prise en compte de la surcharge de travail des salariées est venue également s'imposer dans les réflexions.

Se sont dessinées progressivement des directions dans lesquelles il y a besoin d'ouvrir ou de continuer des « chantiers » à l'avenir (qui impliquent l'ensemble de l'association) ... Des perspectives de reprise des travaux ont été actées pour la rentrée de septembre :

- La vie des collègues : favoriser au maximum la présence des bénévoles (dès les temps d'accueil des nouveaux, par les formations, une charte ?) ; faire place aux débats en interne. Imaginer les modalités d'échanges entre collègues qui n'existent pas encore...
- Sur la notion de défense collective : il y a un consensus sur la nécessité de repérer les problèmes qui dépassent le niveau individuel, et les lieux où SP doit être présent et acteur pour défendre les agriculteurs en difficulté. Mais pour cela la posture de l'association, sa ligne conductrice, ses valeurs doivent être clairement définies et ceux qui ont à intervenir doivent pouvoir se les approprier ...

Sur ces sujets pouvant relever d'une défense collective, nous devons mettre en place une stratégie de veille permanente, et définir des processus de décision qui soient à la fois réactifs et démocratiques.

- Poursuivre le travail déjà engagé concernant la surcharge de travail des salariées.
- Prolonger la réflexion sur la place des personnes accompagnées dans l'association.

DLA (suite)



Ce parcours de DLA donne donc aux membres actuels de l'association, l'occasion d'aller toujours plus aux fondements de Solidarité Paysans (défense et accompagnement des agriculteurs en difficulté), tout en cherchant les voies pour conduire au mieux le fonctionnement d'aujourd'hui, avec des appels nombreux, des salariées très sollicitées, des nouveaux bénévoles prêts à s'engager.

(Photo ci-contre la rencontre de groupe le 16 mars à Loudéac)

Karine et son combat

Jacquine Gauchet, Marcel Vasnier SP 35

Karine et Christophe s'installent en 2004 dans le nord du département (Ille et Vilaine) sur la ferme des parents de Karine. Ils font l'acquisition d'un nouveau site en 2014 et constituent un GAEC. La ferme, exploitée en conventionnel, s'étend alors sur une surface de 120 ha avec un atelier laitier de 114 vaches laitières.

Lorsque Christophe traite le colza il lui arrive de vomir. Un jour, en 2015, il annonce à Karine : « j'ai fait une bêtise, j'ai détruit la nature ». La bêtise, ce sont des coccinelles retrouvées mortes sur le tracteur. Puis, les premiers symptômes de la maladie apparaissent alors que l'exploitation est en procédure judiciaire : faisant face à des actes de malveillance répétés sur les animaux et les installations, ils sont en difficultés financières. Après de multiples examens, le cancer est diagnostiqué en mars 2019.

S'engage une bataille judiciaire orchestrée par le collectif anti-pesticides de l'ouest, la maladie professionnelle de Christophe est reconnue, le 21 décembre 2020, par le tribunal de Rennes, alors que la MSA l'a toujours refusée : une victoire et un soulagement pour la famille.

En même temps, Karine a suivi son chemin, accompagnée par Solidarité Paysans. Le plan d'apurement des dettes a été homologué en juillet 2020, mais il a fallu pour cela céder une partie de la ferme où étaient, jusqu'alors, logées les vaches laitières. C'est un jeune qui s'installera sur le site cédé, avec un atelier caprin. Karine se replie sur la ferme familiale.

Pour continuer l'activité laitière, il lui faut réaménager une salle de traite. Tout doit s'organiser dans un délai très court pendant le mois de février 2020 ; le déplacement du tank, et celui des vaches qui traversent les champs un beau matin, pour rejoindre leur nouveau site... Christophe aura assisté à tout cela de son lit, et décèdera le 23 mars 2020.

Karine travaille courageusement, dans des conditions difficiles et avec les moyens du bord. Elle doit remettre en ordre ce qui a été délaissé dans les champs du fait de la maladie de Christophe. Son investissement et sa volonté de se former pour gérer ce qui était jusque-là, délégué à Christophe, nous impressionnent.

Aujourd'hui, sa reconversion en agriculture bio avec 45 vaches laitières et une partie des terres est en cours et se terminera en octobre 2021.

Toutes les salariées et bénévoles qui l'ont accompagnée, lui reconnaissent une envie, une volonté sans faille pour continuer à vivre près de son troupeau.

Après tant de moments difficiles, c'est elle qui nous donne de l'énergie et nous conforte dans notre action quand il nous arrive de douter.

Pour nous c'est une vraie leçon de vie, un encouragement à continuer à croire en l'impossible.